

430747-2026 - Zadávání

France – Architectonique, stavební, technické a inspekční služby – Accord-cadre de maîtrise d'œuvre des infrastructures hydrauliques et hydro écologiques primaires pour la régulation des eaux pluviales de la phase IV et V de développement du Val d'Europe.

OJ S 119/2026 24/06/2026

Oznámení o zahájení zadávacího nebo koncesního řízení – standardní režim

Služby

1. Kupující

1.1. Kupující

Oficiální název: EPAFRANCE

E-mail: c.michel@epa-marnelavallee.fr

Právní forma kupujícího: Veřejný podnik

Činnost veřejného zadavatele: Bydlení a občanská vybavenost

2. Řízení

2.1. Řízení

Název: Accord-cadre de maîtrise d'œuvre des infrastructures hydrauliques et hydro écologiques primaires pour la régulation des eaux pluviales de la phase IV et V de développement du Val d'Europe.

Popis: La présente consultation a pour objet la mission de maîtrise d'œuvre des infrastructures hydrauliques et hydro écologiques primaires pour la régulation des eaux pluviales de la phase 4 & 5 de développement du Val d'Europe.

Identifikátor řízení: 7661cc61-6be0-412a-8e72-86afb855a439

Interní identifikátor: F2026-009 DT/GL-SA/CM

Typ řízení: Otevřené

Řízení se zrychlí: ne

Hlavní prvky řízení: La consultation prend la forme d'un accord-cadre mono-attributaire mixte associant des prestations à prix forfaitaire et des prestations à prix unitaires qui s'exécutent par l'émission de bons de commande dans les conditions prévues aux articles R2162-1 à R2162-6 et R2162-13 à R2162-14 du code de la commande publique (CCP). Les missions suivantes feront l'objet d'un prix global et forfaitaire : • Tranche ferme : Etablissement des AVP des bassins du bloc 1 • Tranche optionnelle n° 1 : Etablissement des AVP des bassins du bloc 2 • Tranche optionnelle n° 2 : étude et réalisation (PRO - AOR) de l'extension du BEP 7, • Tranche optionnelle n° 3 : étude et réalisation (PRO - AOR) de l'extension du BEP 4, • Tranche optionnelle n° 4 : étude et réalisation (PRO - AOR) de l'extension du BEP 9A, • Tranche optionnelle n° 5 : étude et réalisation (PRO - AOR) du BEP 15A1, • Tranche optionnelle n° 6 : étude et réalisation (PRO - AOR) du BEP 9B (B1/B2), Les missions suivantes feront l'objet de bons de commande à prix unitaires : • Demande d'autorisation, • Déclaration, • Porter à connaissances, • Reprise et la mise à jour des AVP. L'accord-cadre n'est pas alloué au motif que la mission de maîtrise d'œuvre forme un ensemble indissociable de prestations intellectuelles interdépendantes dont la cohérence technique et l'unicité de responsabilités imposent de confier l'intégralité de la mission à un seul et même titulaire. Un allotissement de ces prestations ferait peser un risque avéré de fragmentation de la responsabilité contractuelle, nuirait à la coordination d'ensemble des opérations et rendrait techniquement difficile l'exécution des prestations dans des conditions satisfaisantes. L'accord-

cadre est conclu sans montant minimum et avec un montant maximum de 1 200 000,00 € HT sur sa durée totale (reconductions comprises) et pour l'ensemble des missions de l'accord-cadre.

2.1.1. Účel

Charakter smlouvy: Služby

Hlavní klasifikace (cpv): 71000000 Architektonické, stavební, technické a inspekční služby

2.1.2. Místo plnění

Obec: Seine-et-Marne

Nižší územní jednotka země (NUTS): Seine-et-Marne (FR102)

Země: Francie

2.1.3. Hodnota

Odhadovaná hodnota bez DPH: 0,00 EUR

Maximální hodnota rámcové dohody: 1 200 000,00 EUR

2.1.4. Obecné informace

Právní základ:

Směrnice 2014/24/EU

2.1.6. Důvody pro vyloučení

Zdroje důvodů pro vyloučení: Zadávací dokumentace

5. Část

5.1. Část: LOT-0001

Název: Accord-cadre de maîtrise d'uvre des infrastructures hydrauliques et hydro-écologiques primaires pour la régulation des eaux pluviales de la phase IV et V de développement du Val d'Europe.

Popis: La présente consultation a pour objet la mission de maitrise d'œuvre des infrastructures hydrauliques et hydro écologiques primaires pour la régulation des eaux pluviales de la phase 4 & 5 de développement du Val d'Europe. La mission du prestataire correspond à une maîtrise d'oeuvre totale pour la réalisation des bassins en conception et suivi de réalisation. L'accord-cadre est décomposé de la manière suivante: Les missions suivantes feront l'objet d'un prix global et forfaitaire : • Tranche ferme : Etablissement des AVP des bassins du bloc 1 • Tranche optionnelle n° 1 : Etablissement des AVP des bassins du bloc 2 • Tranche optionnelle n° 2 : étude et réalisation (PRO - AOR) de l'extension du BEP 7, • Tranche optionnelle n° 3 : étude et réalisation (PRO - AOR) du l'extension du BEP 4, • Tranche optionnelle n° 4 : étude et réalisation (PRO - AOR) de l'extension du BEP 9A, • Tranche optionnelle n° 5 : étude et réalisation (PRO - AOR) du BEP 15A1, • Tranche optionnelle n° 6 : étude et réalisation (PRO - AOR) du BEP 9B (B1/B2), Les missions suivantes feront l'objet de bons de commande à prix unitaires : • Demande d'autorisation, • Déclaration, • Porter à connaissances, • Reprise et la mise à jour des AVP.

Interní identifikátor: 1

5.1.1. Účel

Charakter smlouvy: Služby

Hlavní klasifikace (cpv): 71000000 Architektonické, stavební, technické a inspekční služby

5.1.2. Místo plnění

Poštovní adresa: Val d'Europe Agglomération

Obec: Seine-et-Marne

PSČ: 77711

Nižší územní jednotka země (NUTS): Seine-et-Marne (FR102)

Země: Francie

5.1.3. Odhadovaná doba trvání

Doba trvání: 96 Měsíce

5.1.5. Hodnota

Odhadovaná hodnota bez DPH: 0,00 EUR

Maximální hodnota rámcové dohody: 1 200 000,00 EUR

5.1.6. Obecné informace

Vyhrazená účast:

Účast není vyhrazena.

Projekt veřejných zakázek, který není financován z prostředků EU

Na zakázku se vztahuje Dohoda o vládních zakázkách: ne

Další informace: Délais d'exécution des tranches - Tranche ferme - Etablissement des AVP des bassins du bloc 1 : 3 mois à compter de l'OS de démarrage de la tranche ferme. -

Tranche optionnelle n° 1 - Etablissement des AVP des bassins du bloc 2 : 3 mois à compter de l'affermissement de la TO1. - Tranche optionnelle n° 2 - étude et réalisation (PRO - AOR) de l'extension du BEP 7 : 24 mois à compter de l'affermissement de la TO2. - Tranche optionnelle n° 3 - étude et réalisation (PRO - AOR) de l'extension du BEP 4 : 24 mois à compter de l'affermissement de la TO3. - Tranche optionnelle n° 4 - étude et réalisation (PRO - AOR) de l'extension du BEP 9A : 24 mois à compter de l'affermissement de la TO4. -

Tranche optionnelle n° 5 - étude et réalisation (PRO - AOR) du BEP 15A1 : 24 mois à compter de l'affermissement de la TO5. - Tranche optionnelle n° 6 - étude et réalisation (PRO - AOR) du BEP 9B (B1/B2) : 36 mois à compter de l'affermissement de la TO6. Délai d'affermissement des tranches optionnelles Les tranches optionnelles n°1 à n°6 sont affermies pas ordre de service accompagné d'un courrier de décision d'affermissement sous 48 mois à compter de l'OS de démarrage de la tranche ferme. Dans le cadre du marché, EPAFRANCE agit au nom et pour le compte de Val d'Europe Agglomération en tant que maître d'ouvrage délégué. Conformément à l'article R2192-11 2° du CCP, les sommes dues maître d'oeuvre, ainsi qu'aux éventuels sous-traitants, sont payées dans un délai de 30 jours à compter de la date de réception de la demande de paiement à condition que le service fait soit certifié. En cas de retard de paiement, le titulaire a droit au versement d'une indemnité forfaitaire de recouvrement d'un montant de 40 Euros ainsi qu'à des intérêts moratoires dont le taux applicable est celui appliqué par la Banque centrale européenne à ses opérations principales de refinancement les plus récentes, en vigueur au premier jour du semestre de l'année civile au cours duquel les intérêts moratoires ont commencé à courir, et majoré de huit points de pourcentage

5.1.9. Kritéria pro výběr

Zdroje výběrových kritérií: Zadávací dokumentace

5.1.11. Zadávací dokumentace

Adresa zadávací dokumentace: https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2026_uFt3v2T4yx

5.1.12. Podmínky zadávání zakázek

Podmínky podání:

Elektronické podání: Požadována

Adresa pro podání: https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL_2026_uFt3v2T4yx

Jazyky, v nichž lze podávat nabídky nebo žádosti o účast: francouzština

Elektronický katalog: Nepovolena

Varianty: Nepovolena

Lhůta pro doručení nabídek: 31/07/2026 12:00:00 (UTC+02:00) východoevropský čas, středoevropský letní čas

Doba, po kterou musí nabídka zůstat platná: 180 Dny

Smluvní podmínky:

Plnění zakázky musí být provedeno v rámci programů chráněného zaměstnání: Ne

Elektronická fakturace: Nepovolena

Bude použito elektronické objednávání: ne

Bude použita elektronická platba: ne

5.1.15. Techniky

Rámcová dohoda:

Rámcová dohoda bez obnovení soutěže

Maximální počet účastníků: 0

Odůvodnění doby platnosti rámcové dohody: L'accord-cadre est conclu pour une durée globale de 4 ans à compter de sa date de notification. Il est reconductible tacitement une fois pour une durée de 4 ans, sans que sa durée totale ne puisse excéder 8 ans. La durée de l'accord-cadre pourra donc être supérieure à 4 ans. En effet, la mission de maîtrise d'oeuvre pourra nécessiter une reconduction de l'accord-cadre car la mission de la MOE est étroitement liée à l'exécution des travaux et au retard que ces derniers peuvent prendre. Aussi, il est nécessaire de confier la mission complète à une seule maîtrise d'oeuvre pour assurer une gestion cohérente. La réalisation de l'ensemble de la mission par une seule maîtrise d'oeuvre permettra d'optimiser les coûts en réduisant les frais de coordination et de synthèse. En cas de non-reconduction de l'accord-cadre, la décision est notifiée par le pouvoir adjudicateur au plus tard 3 mois avant la fin de la période ferme.

Informace o dynamickém nákupním systému:

Žádný dynamický nákupní systém

5.1.16. Další informace, mediace a přezkum

Organizace příslušná pro přezkum: EPAFRANCE - Tribunal administratif de Melun

Informace o lhůtách pro přezkum: Dans le délai de deux mois à compter de la notification de la décision de rejet de leur candidature ou de leur offre, les candidats peuvent former un recours gracieux ou hiérarchique contre ladite décision. Par ailleurs, les candidats ont la possibilité de saisir le Tribunal administratif de Melun, dans un délai de deux mois à compter de la notification de la décision de rejet de leur candidature ou de leur offre, d'un recours pour excès de pouvoir contre ladite décision et contre les autres actes détachables du marché en application de l'article R.421-1 du Code de justice administrative.

8. Organizace

8.1. ORG-0001

Oficiální název: EPAFRANCE

Registrační číslo: 342 123 361 000 20

Poštovní adresa: 8 avenue André-Marie Ampère

Obec: Champs-sur-marne

PSČ: 77420

Nižší územní jednotka země (NUTS): Seine-et-Marne (FR102)
Země: Francie
Kontaktní místo: MME MICHEL Constance - Juriste marchés publics
E-mail: c.michel@epa-marnelavallee.fr
Telefon: 07 65 50 80 82
Koncový bod pro výměnu informací (URL): https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2026_uFt3v2T4yx
Profil kupujícího: <https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/index.jsp>
Další kontaktní místa:
Oficiální název: Tribunal administratif de Melun
Odbor: 77008
Internetová adresa: <http://melun.tribunal-administratif.fr/>
Úlohy této organizace:
Kupující
Organizace příslušná pro přezkum

Oznámení - informace

Identifikátor oznámení/verze: 1a6cb711-e8c1-458a-a2bd-62c9ccd7a996 - 01
Druh formuláře: Zadávání
Typ oznámení: Oznámení o zahájení zadávacího nebo koncesního řízení – standardní režim
Podtyp oznámení: 16
Datum odeslání oznámení: 19/06/2026 17:08:47 (UTC+02:00) východoevropský čas, středoevropský letní čas
Jazyky, v nichž je toto oznámení oficiálně k dispozici: francouzština
Číslo zveřejnění oznámení: 430747-2026
Číslo vydání v řadě S Úř. věst.: 119/2026
Datum zveřejnění: 24/06/2026